

Un programme pour protéger la Baie de L'Aiguillon

L'Aiguillon-sur-Mer — Financé en majorité par l'Union européenne, le projet Life prévoit la restauration, la conservation et la valorisation de ces espaces littoraux d'intérêt européen.

Pourquoi ? Comment ?

Que signifie Life ?

Life, acronyme de L'Instrument Financier pour l'Environnement, est un outil de financement de l'Union européenne (UE), destiné à soutenir des actions en faveur de l'environnement, du climat et de la biodiversité.

Qui finance le projet ?

Pour la Baie de L'Aiguillon, un projet a été mis en place, coordonné par le PNRMP (Parc naturel régional du Marais poitevin), avec pour partenaires la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) et l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage).

Le budget est de 2 317 727 €, financé à 60 % par l'UE, 11 % par le ministère de l'Écologie et du Développement durable, 29 % par d'autres financeurs, dont les Régions bénéficiaires. La durée du programme est de cinq ans (de 2016 à 2020).

Quand Life sera opérationnel ?

Les premières mises en œuvre opérationnelles relatives aux travaux sont prévues pour cette automne, c'est pourquoi la présentation au public en a été faite le 10 novembre, à l'Esplanade de la Mer. Le programme comprend cinq grands axes d'intervention, dont trois de travaux, un d'étude, et un de communication. Loïc Chaigneau, coordinateur du projet, en a expliqué les détails.

En quoi consiste la restauration de vasières de la baie ?

Sur les 5 000 hectares de vasières, environ 600 ha sont constitués de crassats, anciennes structures ostréicoles abandonnées. Des travaux expérimentaux d'enlèvement vont concerner quelque 100 hectares. L'objectif est de rendre à ces espaces leur vocation de garde-man-



Loïc Chaigneau (à gauche), les acteurs du programme et les gestionnaires de la Réserve naturelle nationale de la Baie de L'Aiguillon, ont présenté le plan d'action au public.

ger naturel pour les oiseaux.

Pourquoi la ferme de la Prée Mizottière ?

Cette ferme écologique est située à Sainte-Radégonde-des-Noyers, sur un site du Conservatoire du Littoral. Dans un méandre de la Sèvre, une digue est en mauvais état. Elle sera reconstruite en retrait, offrant une meilleure protection de l'exploitation, et permet de regagner de la surface de nature où se développeront roselières et prés-salés. Les ouvrages hydrauliques seront repris, afin de mieux gérer les niveaux d'eau, et favoriser la présence des oiseaux. Que les visiteurs pourront découvrir, grâce à un petit observatoire discret.

Préservation des milieux dunaires

À la Pointe de L'Aiguillon, la protection des dunes mobiles et grises sera renforcée, par une meilleure délimitation des zones de circulation du public. Des blocs de béton, vestiges d'anciens travaux, seront évacués. En marge du projet, des bâtiments existants doivent être démolis par l'État afin de retrouver des espaces vraiment naturels.

Mieux comprendre la biodiversité

Afin d'améliorer les connaissances sur la biodiversité, deux études sont menées. L'une, par l'ONCFS, sur l'écologie des canards, car l'on connaît mal leur régime alimentaire et leurs déplacements. L'autre

concerne l'impact de l'eau de la baie sur la biodiversité : sa salinité, la dynamique sédimentaire, la connaissance des volumes d'eau qui s'y déversent, la présence de nutriments.

Qu'en est-il de l'information au public ?

Des actions seront menées pour la sensibilisation du public aux rôles des espaces naturels et à la richesse du patrimoine naturel, en prenant en compte les milieux littoraux et leur adaptation aux effets du réchauffement climatique. Enfin, la restitution des connaissances et des résultats sera effectuée auprès des gestionnaires d'espaces littoraux, des élus et des professionnels.